Objet :
Cette procédure a pour but de décrire les principes retenus dans l'acheminement des échantillons biologiques avant analyse.

Domaine d'application :
Concerne le pré analytique du laboratoire et les services en charge des prestations de logistique

Documents de référence :
Arrêté ADR Arrêté du 5 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 1er juin 2001 modifié relatif au transport des marchandises dangereuses.

Table des matières

1 Règles générales de transports : 2
2 Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire : 2
2.1. Services de l'hôpital HPSJ et Cité Hospitalière : 2
2.2. Services de l'hôpital HML : 4
2.3. Echantillons venant ou partant de (à) l'extérieur : 5
2.4. Echantillons provenant du Centre de Prélèvement du site HML : 6
3 Acheminement interne au laboratoire : 6
3.1 Laboratoire du site HPSJ : 6
3.1.1 Acheminement entre réception et secteurs Tri : 6
3.1.2 Acheminement du Tri biologie vers le plateau technique : 6
3.1.3 Acheminement vers les laboratoires de biologie spécialisée : 6
3.2 Laboratoire du site HML : 7
4 Evaluation des prestations de transport : 7

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

SEUL LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

1 Règles générales de transports :

- ✓ Les échantillons biologiques provenant des centres de prélèvement ou de l'extérieur du laboratoire (services de l'hôpital, établissements partenaires, établissements extérieurs…) sont acheminés jusqu'au laboratoire en respectant les règles de sécurité afin de ne pas les détériorer.

- ✓ Les prélèvements acheminés sont emballés dans un sachet étanche et scellé afin d'éviter tout risque de contamination biologique en cas de rupture du conditionnement primaire.

- ✓ Les prélèvements sont rapidement acheminés ou stockés avant acheminement en respectant les conditions de conservation des échantillons (température de transport, délai, abri de la lumière, etc.…)

- ✓ La prescription est dissociée des échantillons (sachet à poche kangourou)

- ✓ Les prélèvements sont transportés de manière à respecter la confidentialité du patient (au sein de boites ou sacs de transport opaques et fermés).

- ✓ Les lieux de dépôt des prélèvements avant enlèvement sont sécurisés (respect de la confidentialité du patient, limitation du risque biologique).

- ✓ Pour les échantillons transportés par route, ces derniers sont transportés en conformité avec la réglementation de l'ADR.

- ✓ Les transporteurs ont reçu des consignes de transport de produits biologiques, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre en cas de rupture de conditionnement.

- ✓ Les prélèvements sont acheminés :
  - à la réception du laboratoire du site HPSJ
  - au poste enregistrement/colisage du plateau technique du site HML

2 Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire :

2.1. Services de l'hôpital HPSJ et Cité Hospitalière :

- Les échantillons arrivent en grande majorité par le pneumatique.

Il existe 4 voies de pneumatique réparties entre les services dont une voie est réservée à Léopold Bellan et le centre de dialyse AURA APP (site Plaisance). Une des voies dessert également le Centre de Prélèvements du laboratoire localisé dans l'hôpital.

Les échantillons sont mis dans un sac kangourou avec le bon de demande (un patient par sac kangourou), ou directement dans les sachets pour la prescription connectée (PCBM), le tout est mis dans la pochette parachute et envoyé au laboratoire.
Les pochettes réfrigérées en aluminium (réclamées au laboratoire avant prélèvement) peuvent être envoyées par pneumatique, après avoir été mises dans une pochette parachute.
Les échantillons en provenance du SAU et du service de réanimation sont repérés grâce à des pochettes parachute de couleur rouge.

FAIT FOI

Mettre les prélèvements et bons de demandes dans le Sac kangourou

1. **Les prélèvements urgents doivent être envoyés seuls**
2. **Prélèvement microbio: 1bon = 1 prélèvement. Ne pas mettre plus de 2 flacons d'hémocultures par sac**
3. **Prélèvement immuno – hémato: 1 bon = 1prélèvement. Si 2ème détermination , utiliser un 2nd sac**

Ensuite mettre le tout dans une pochette parachute(1) en respectant le mode de fermeture(2)

Respecter le sens d'introduction de la pochette parachute vers **le bas sans oublier de bien déployer le parachute . Une flèche à l'extérieur et l'intérieur de la station indique le sens d'envoi.**

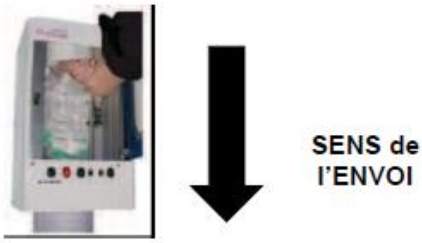

Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph

SEC

Ces circuits pneumatiques fonctionnent en sens unique (services → laboratoire) et ne nécessitent pas de surveillance de température.

Le système est surveillé par un outil informatique (Swisslog).
En cas de problème appeler le 19 : SEDS (maintenance) est chargé du dépannage. En cas de

blocage la nuit, appeler le 3665 au PC de sécurité qui demande une confirmation au laboratoire via une purge et en cas d'échec appelle l'astreinte de maintenance.
Une information aux services cliniques sur la bonne utilisation du pneumatique a été faite, un contrat a été établi avec la direction support, le pneumatique étant un matériel critique.

Les urgences vitales, les échantillons plus volumineux ou les mallettes cryoglobuline (réclamées au laboratoire avant prélèvement) sont apportés par les coursiers internes de l'hôpital à la réception du laboratoire (Théo)

- Acheminement par du personnel médical ou paramédical : les échantillons sont conservés en respectant les consignes de conditionnement et de sécurité. La traçabilité du dépôt d'échantillon au laboratoire est réalisée à l'accueil du laboratoire, sur un cahier de réception (Labo-Biologie-C2/I/ENR001)

2.2. Services de l'hôpital HML :

- Les échantillons arrivent par le pneumatique :

Il existe deux lignes de pneumatique distincts :
- le pneumatique du bloc opératoire (à circuit unique et indépendant du reste de l'hôpital) qui relie le bloc opératoire (cardiaque) directement au plateau technique du laboratoire. Il est utilisé pour un transport rapide et fiable des demandes d'examens des blocs opératoires et du service UPOP (Unité Postopératoire). La petite taille de la cartouche ne permet d'envoyer que les tubes de prélèvements sanguins.
- le pneumatique général de l'hôpital qui relie les autres services de l'hôpital au plateau technique du laboratoire (poste 23) et au plateau du dépôt de délivrance (poste 16)

Les échantillons sont mis dans un sac kangourou avec le bon de demande (un patient par sac kangourou), ou directement dans les sachets pour la PCBM, le tout est mis dans une cartouche de transport et envoyé au laboratoire.
Les flacons d'hémoculture en plastique peuvent être envoyés par le pneumatique à raison de 2 flacons par cartouche.

Les cartouches de transport sont équipées du logo UN 3373 « Matières biologiques catégorie B».
Seuls les échantillons pouvant être transportés à température ambiante et sans risque d'être altérés sont ainsi transportés.

Ces circuits pneumatiques fonctionnent en double sens (services ←→ laboratoire) et ne nécessitent pas de surveillance de température.

- Acheminement par du personnel médical ou paramédical :

Le brancardage : Les brancardiers peuvent être sollicités 24 heures/24, ponctuellement pour le transport des prélèvements ne pouvant circuler dans le pneumatique (récipients trop volumineux) ou en cas de panne du pneumatique à la demande des services. Ils les transportent jusqu'aux différents

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

secteurs du laboratoire dans des sacs isothermes équipés du logo UN 3373 « Matières biologiques catégorie B». Les prélèvements sont déposés sur la paillasse de tri du secteur concerné (bannette)

Le transport par le personnel soignant de l'hôpital. Les aides-soignant(e)s, infirmières et médecins des différents services de l'hôpital, des consultations, de la fibroscopie, du service de cathétérisme et de l'hôpital de jour peuvent être amenés à apporter au laboratoire des prélèvements urgents et/ou précieux. Quelques services (cathétérisme angiographie, fibroscopie) utilisent habituellement ce mode de transport.

Les sacs isothermes équipés du logo UN 3373« Matières biologiques catégorie B » doivent également être utilisés pour ce transport.

Les prélèvements devant être conservés au froid sont acheminés sans délai dans une pochette réfrigérée réclamée au laboratoire.

Les cryoglobulines et cryofibrinogène sont à acheminer à 37°C dans des mallettes spécifiques réclamées avant prélèvement au laboratoire.

2.3. Echantillons venant ou partant de (à) l'extérieur :

Les échantillons sont transportés, par un coursier d'une société de course, en conformité avec la réglementation de l'ADR.

- Courses inter-site / Partenaires / Centre de prélèvement Montrouge : prestataire sous contrat avec l'hôpital répondant selon cahier des charges aux exigences de la réglementation en termes de transport et de suivi et traçabilité des températures un système de tournées de transport est établi avec des points et des horaires de ramassage définis au sein des contrats.

- Courses vers des laboratoires sous-traitants (hors Cerba) : prestataire sous contrat avec l'hôpital répondant selon cahier des charges aux exigences de la réglementation en termes de transport et de suivi et traçabilité des températures un système de tournées de transport est établi avec des points et des horaires de ramassage définis au sein des contrats.

- Courses vers le laboratoire sous-traitant Cerba : transport effectué par le coursier mandaté par le laboratoire sous-traitant, au départ du site HPSJ et HML.

- Courses vers le laboratoire sous-traitant Biomnis : transport effectué par le coursier mandaté par le laboratoire sous-traitant, au départ HPSJ uniquement.
Tous les prélèvements d'HML devant être envoyés à Biomnis seront envoyés sur le site HPSJ après gestion du conditionnement pré-analytique. Le technicien d'HML réalisant l'envoi devra prévenir le site HPSJ avant envoi pour s'assurer que le prélèvement arrivera sur HPSJ avant le passage du coursier mandaté de Biomnis.

- Echantillons provenant d'établissements extérieurs : coursiers externes à ces établissements extérieurs nous adressant des échantillons.

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

A l'arrivée ou au départ des coursiers, le dépôt des échantillons est tracé selon les consignes en vigueur.
A l'arrivée, les bons de demandes sont horodatés selon les consignes de l'organisation de la réception.

2.4. Echantillons provenant du Centre de Prélèvement du site HML :

Le transport des échantillons (sanguins, prélèvements bactériologiques…) est assuré par les préleveurs, dès la fin du prélèvement et le plus rapidement possible. Les échantillons sont placés dans des sacs de transports pour échantillons biologiques avec le logo « Biohazard, Risques infectieux », à raison d'un sac par feuille de demande d'examen et par patient.

Ils sont déposés dans le secteur tri du laboratoire.

3 Acheminement interne au laboratoire :

3.1 Laboratoire du site HPSJ :

3.1.1 Acheminement entre réception et secteurs Tri :

Après ouverture des pochettes kangourou arrivées par le pneumatique, les bilans sont dispatchés selon l'urgence et le type de demande (couleur de pochette/bons) :

- Les bons de demandes/prescriptions sont horodatés et donnés aux secrétaires pour enregistrement puis transmis aux secteurs tri de biologie ou microbiologie (convoyeur montant)
- Les bilans en PCBM sont directement donnés aux techniciens de tri biologie ou envoyés en microbiologie (convoyeur montant)

En cas de panne du convoyeur ou de prélèvement volumineux / sachet HML : les échantillons sont transmis en microbiologie par le monte-charge. Les échantillons urgents ou congelés sont signalés par le déclenchement d'un gyrophare.

3.1.2 Acheminement du Tri biologie vers le plateau technique :

De la paillasse Tri aux automates de biologie usuelle, les échantillons sont acheminés au secteur concerné par le tapis pré-analytique ou à pieds selon les consignes du secteur Tri.

3.1.3 Acheminement vers les laboratoires de biologie spécialisée :

Les tubes primaires ou les aliquotes sont acheminés (rebouchés ou scellés) par les techniciens à l'étage dans des portoirs eux même placés dans des boites fermées

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI

3.2 Laboratoire du site HML :

Les prélèvements sont pris en charge au poste enregistrement/tri. Ils sont traités selon l'urgence et le type de demande (couleur de pochette/bons).
Les bons de demandes sont horodatés.
Après enregistrement ou activation, les échantillons sont dispatchés selon le contexte :

- Aux secteurs du plateau technique
- Au poste colisage s'il s'agit d'examens à envoyer sur HPSJ ou d'examens transmis.

4 Evaluation des prestations de transport :

Les dysfonctionnements sont enregistrés sur Kalilab, via les non-conformités de type Préanalytique.

L'adéquation des systèmes de transport est évaluée périodiquement (qualification des pneumatiques, suivi d'indicateurs de températures des courses, suivi d'indicateurs de délais d'acheminement etc…)

Les prestataires externes de transport sont évalués annuellement au titre des fournisseurs.

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI